

**Procès-verbal du conseil d'établissement  
École de l'Étincelle**

**Procès-verbal** de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue à l'école de l'Étincelle, pavillon Saint-Luc, 250, rue Desjardins Nord, Granby, le mercredi 3 juin 2015 à 19 h 00.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le président du CE, monsieur Paul Hinse, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 03.

**Étaient présents :**

Messieurs :

Paul Hinse	Parent
Daniel Laliberté	Parent
Frédéric Larouche	Enseignant

Mesdames :

Karla Villarreal	Parent
Julie Paquette	Parent
Marie-Josée Leblanc	Parent
Karine Lacroix	Enseignante
Michèle Beauregard	Enseignante
Karine Deslandes	Enseignante
Isabelle Leclerc	Personnel de soutien
Louise Avery	Technicienne en service de garde
Mireille Cyr	Membre de la communauté

formant **QUORUM**

**Étaient absents**

Mélanie Bellavance	Parent
--------------------	--------

**Participait également :** Denis Hudon, directeur

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

01CE1415-070

Il est proposé par madame Michèle Beauregard et appuyé par madame Karine Deslandes que l'ordre du jour de la séance du conseil d'établissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MERCREDI 29 AVRIL 2015**

01CE1415-071

Il est proposé par madame Karine Lacroix et appuyé par madame Louise Avery d'adopter le procès-verbal du 29 avril 2015 avec les modifications suivantes :

- la numérotation des divers points discutés doit être corrigée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4. PAROLE AU PUBLIC**

Monsieur Marc Gagnon est présent, mais ne désire pas prendre la parole pour un sujet précis.

## 5. ORGANISATION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016

- 5.1 Frais facturés aux parents en lien avec la surveillance du midi pour l'année scolaire 2015-2016

Monsieur Denis Hudon nous informe du montant qui devra être facturé aux parents pour la surveillance du midi. En tenant compte du nombre moyen d'élèves utilisant le service par les années précédentes, le coût sera de 126 \$.

01CE1415-072

Il est proposé par madame Michèle Beauregard et appuyé par madame Marie-Josée Leblanc d'adopter le montant de 126 \$ à facturer aux parents pour la surveillance du midi 2015-2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5.2 Prévisions budgétaires 2015-2016

Monsieur Denis Hudon présente les tableaux comparatifs des prévisions budgétaires de 2014-2015 et 2015-2016 et explique la nature de chacune des dépenses.

01CE1415-073

Il est proposé par madame Karine Lacroix et appuyé par madame Karla Villarreal d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année scolaire 2015-2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5.3 Activités éducatives au début de l'année scolaire 2015-2016

Puisqu'il s'agit de la dernière séance du conseil d'établissement et que plusieurs activités pourraient se dérouler avant la prochaine séance de l'année 2015-2016, monsieur Denis Hudon demande d'être autorisé à approuver les activités qui pourraient être proposées.

01CE1415-074

Il est proposé par madame Isabelle Leclerc et appuyé par madame Louise Avery d'autoriser monsieur Denis Hudon à autoriser les activités en attendant la tenue de la première séance de l'année 2015-2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 6. INFORMATIONS DE LA DIRECTION

- 6.1 Portrait de la clientèle scolaire pour l'année 2015-2016

Monsieur Denis Hudon nous présente le portrait 2015-2016 et en profite pour expliquer la situation engendrée par l'arrivée d'une 3<sup>e</sup> classe de 2<sup>e</sup> année.

- 6.2 Traiteur à l'école de l'Étincelle pour l'année scolaire 2015-2016

La concession « Un vent de Lyon » a été sélectionnée afin de donner le service de traiteur pour l'année 2015-2016. Le service sera offert les jeudis et vendredis et les repas devraient coûter un montant de 5 \$. La marche à suivre officielle sera déterminée au tout début de la prochaine année scolaire puisque le service sera offert dès la première semaine de l'année scolaire 2015-2016.

## 7. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES À L'ÉCOLE

En raison de certains imprévus survenus en cours d'année, des modifications sont proposées au niveau des élèves de la maternelle, de 1<sup>re</sup> année ainsi que pour les groupes 901 et 904

01CE1415-075 Il est proposé par madame Karla Villarreal et appuyé par monsieur Daniel Laliberté d'approuver les modifications effectuées aux activités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**8. DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2014-2015**

Monsieur Denis Hudon demande aux membres d'examiner le rapport annuel 2014-2015 préparé en fonction des divers sujets traités lors des séances 2014-2015 du conseil d'établissement.

01CE1415-076 Il est proposé par monsieur Paul Hinse et appuyé par madame Louise Avery d'approuver le rapport annuel 2014-2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**9. LOCATION DES LOCAUX DE L'ÉCOLE DE L'ÉTINCELLE**

Monsieur Denis Hudon nous explique le fonctionnement de la facturation lors d'une location de salle. Afin de couvrir les frais engendrés par une location, il faudrait envisager une augmentation au niveau des tarifs.

De plus, la facturation du taux horaire à un membre du personnel est questionnée de nouveau. Il est suggéré qu'une nuance soit faite entre une location à but lucratif ou non, c'est-à-dire que lors d'une location à but non lucratif, seul les frais d'ouverture/fermeture et d'entretien seront facturés.

01CE1415-077 Il est proposé par madame Karine Deslandes et appuyé par madame Louise Avery d'approuver l'augmentation des tarifs ainsi que la facturation à effectuer aux membres du personnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**10. DÉTERMINATION DU NOMBRE DE MEMBRES AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016**

Monsieur Denis Hudon explique que cette année, le nombre de membres étant de 14, doit être divisé ainsi : 6 parents, 6 membres du personnel et un maximum de 2 membres de la communauté. Il est précisé qu'il est souhaitable d'avoir des parents et des membres du personnel provenant des deux pavillons.

01CE1415-078 Il est proposé par madame Karine Lacroix et appuyé par madame Isabelle Leclerc de conserver le même nombre de membres au conseil d'établissement pour l'année 2015-2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11. AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR**

Aucun ajout.

**12. RAPPORT DE NOTRE DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS**

Madame Julie Paquette nous fait part de sa rencontre au comité de parents et résume les points discutés.

**13. CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance.

**14. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance du conseil d'établissement aura lieu le 16 septembre 2015 à 20 h 00 (via l'Assemblée générale).

**15. LEVÉE DE LA SÉANCE**

01CE1415-079

Il est proposé par monsieur Paul Hinse et appuyé par madame Isabelle Leclerc que la séance soit levée à 21 h 00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Paul Hinse  
Président

---

Denis Hudon  
Directeur